

Conseil Municipal du 7 octobre 2022





LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Rapport annuel de l' élu mandataire au sein de TERRITOIRES 38
- Convention cadre pour la mise en œuvre d'actions entre le CNFPT et la commune
- Revalorisation indemnités des élus à la suite de l'augmentation de l'indice
- Commission urbanisme : liste des membres
- Contrats d'Assurance des Risques Statutaires du personnel communal
- Création Poste agent de maîtrise catégorie C
- Acquisition de parcelles par la commune
- Indemnisations pour mise à disposition de terrains pour le stationnement au plan d'eau
- Délégation de compétence au maire pour les répartitions des frais scolaires et extra-scolaires
- Tarifs de la cantine scolaire
- Avenant convention de transport scolaire
- TE 38 – Rénovation de l'éclairage public - Tranche 2



TERRITOIRES 38

groupe ELEGIA

Rapport annuel de la SEM TERRITOIRES 38 (Valbonnais y est actionnaire)

Projet de délibération



Convention cadre pour la mise en œuvre d'actions entre le CNFPT et la commune

CONVENTION CADRE POUR LA MISE EN OEUVRE D' ACTIONS EN INTRA ET/OU UNION

Revalorisation indemnités des élus à la suite de l'augmentation de l'indice

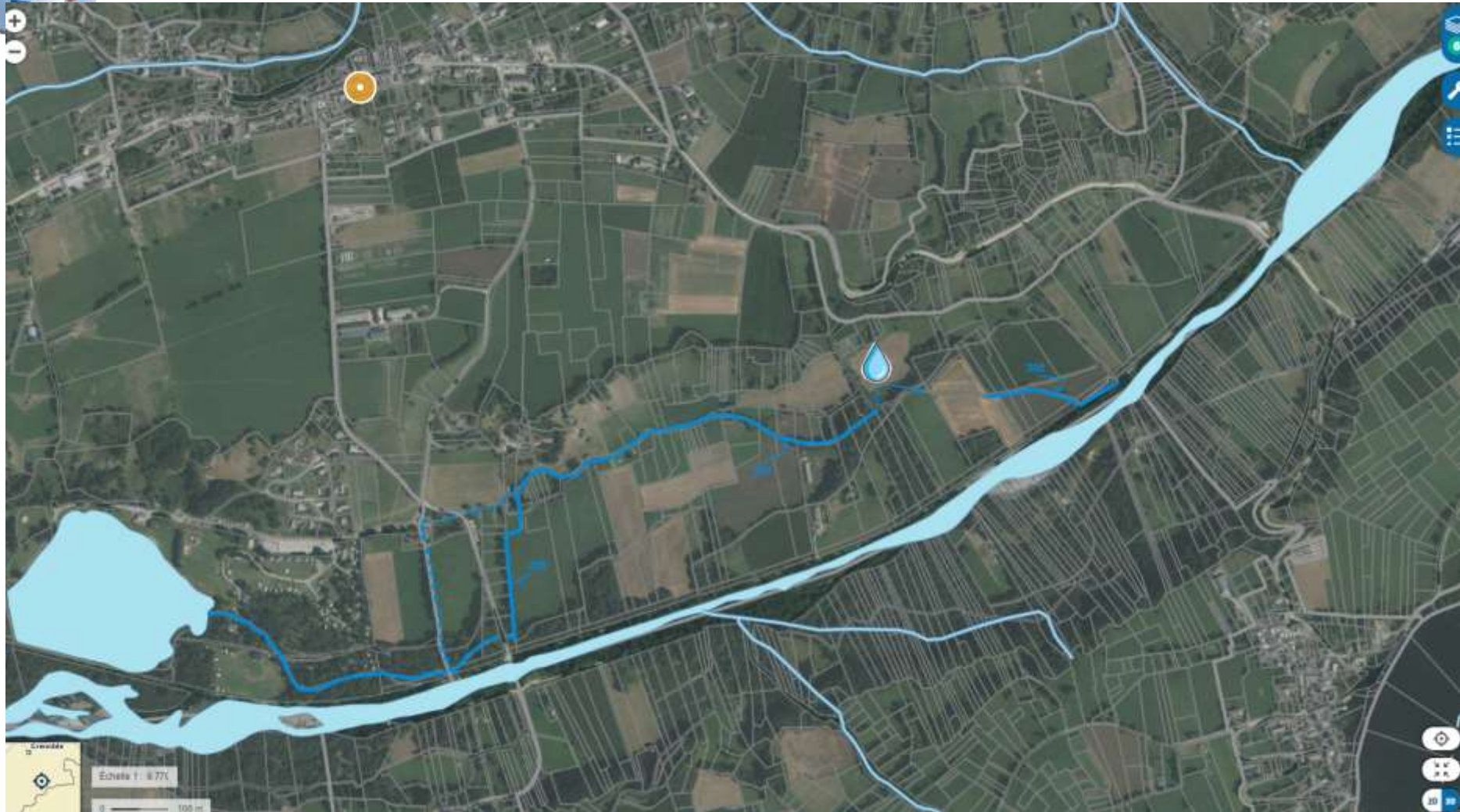
Commission urbanisme : liste des membres

Contrats d'Assurance des Risques Statutaires du personnel communal

Résiliation Contrat AXA-Lettre du CSG38

Création Poste agent de maîtrise catégorie C

Acquisition de parcelles par la commune



07/10/2022

CM n°14 du 7 octobre 2022



Indemnisations pour mise à disposition de terrains pour le stationnement au plan d'eau





Délégation de compétence au maire pour les répartitions des frais scolaires et extra-scolaires

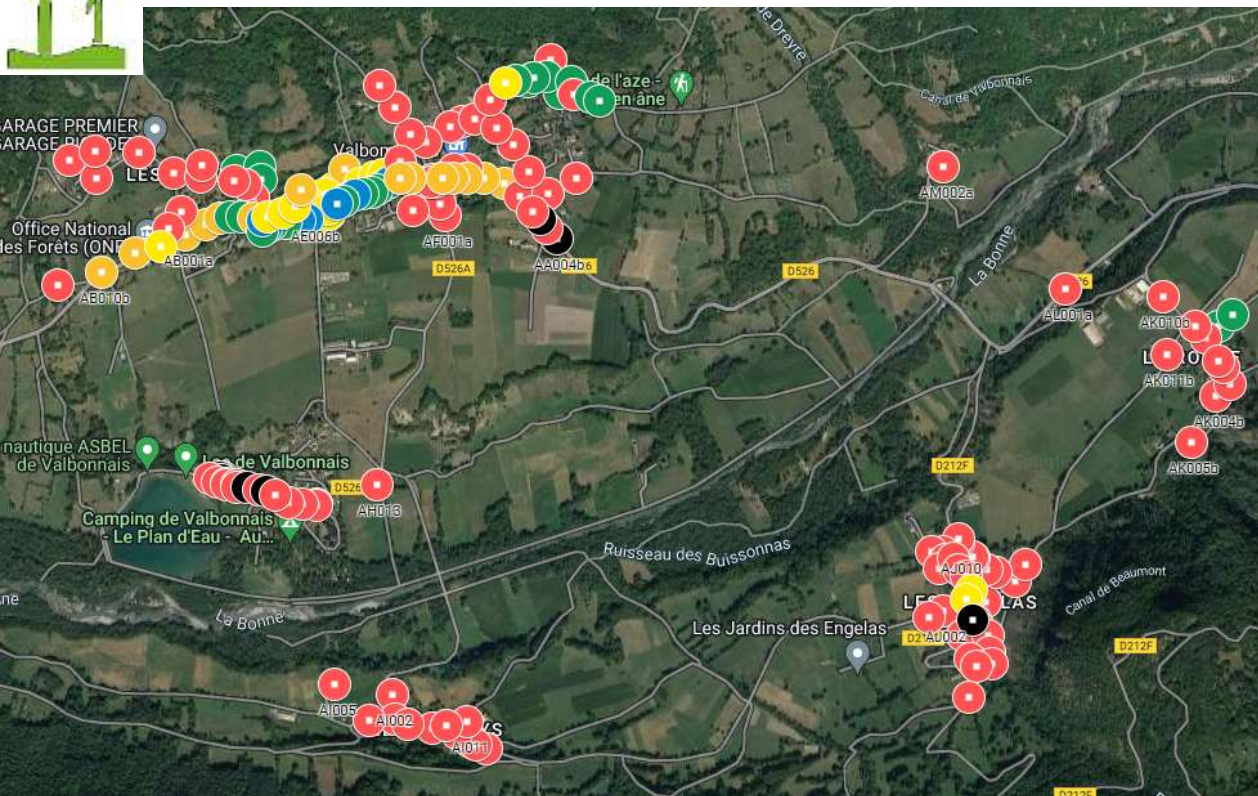
Tarifs de la cantine scolaire

Avenant convention de transport scolaire





TE 38 – Rénovation de l'éclairage public - Tranche 2



Coût : 38 932 €TTC dont

- TE38 : 22 556 €

- Commune : 16 376 € TTC

Les Rattiers (AB) [12 points lumineux]

Total TTC : 11 832€

Financements TE38 : 6 855€

Participation restant à la commune : 4 991€

Mairie (AE) [18 points lumineux]

Total TTC : 16 895€

Financements TE38 : 9 788€

Participation restant à la commune : 7 107€

Ecole (AF) [10 points lumineux]

Total TTC : 8 215€

Financements TE38 : 4 759€

Participation restant à la commune : 3 456€

Pechal (AG) [1 point lumineux]

Total TTC : 984€

Financements TE38 : 570€

Participation restant à la commune : 414€

Leygat (AM) [1 point lumineux]

Total TTC : 866€

Financements TE38 : 502€

Participation restant à la commune : 365€

Les Angelas(AJ)[2 points lumineux]

Total TTC : 1 847€

Financements TE38 : 1 070€

Participation restant à la commune : 777€

[Projet et exemple de délibération](#)

[RAL à choisir](#)

[Guide de l'extinction](#)

<https://mairiedevalbonnais.fr/energie>



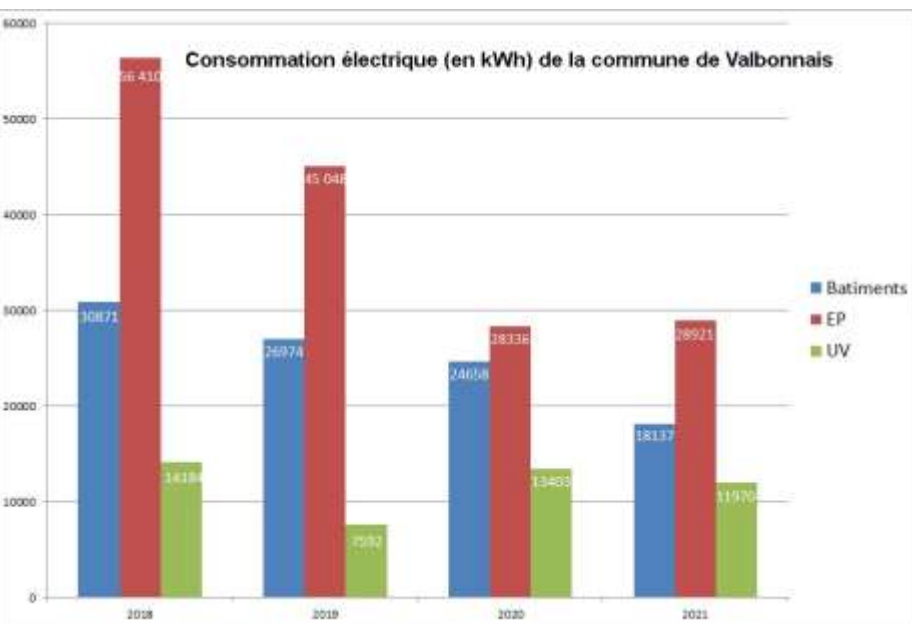
- Mesures à prendre pour réduire cet hiver notre consommation d'énergie
- Point sur le projet eau
- Tarifs Eau et assainissement, votés en 2022 pour être effectif en 2024
- Point sur l'installation des compteurs d'eau connectés
- Point sur la protection de Péchal - Canal des moines Mme Arbey Péchal
- Point sur la restauration du bon fonctionnement de La Bonne
- Point sur la remise en état du ruisseau de Royer
- Point sur le projet école
- Point sur l'isolation extérieure de la Maison médicale
- Point sur l'école des Angelas
- Point sur les clochers des 2 églises
- Point sur la cabane de Grange Perret
- Point sur les jeux prévus sur le parc multisport
- Point sur les réparations du tennis
- Point sur le chemin de la Sauzerie
- Point sur le chemin de Roussillon
- Point sur les cours de secourisme
- Point sur les colis aux anciens



Mesures à prendre pour réduire immédiatement notre consommation d'énergie

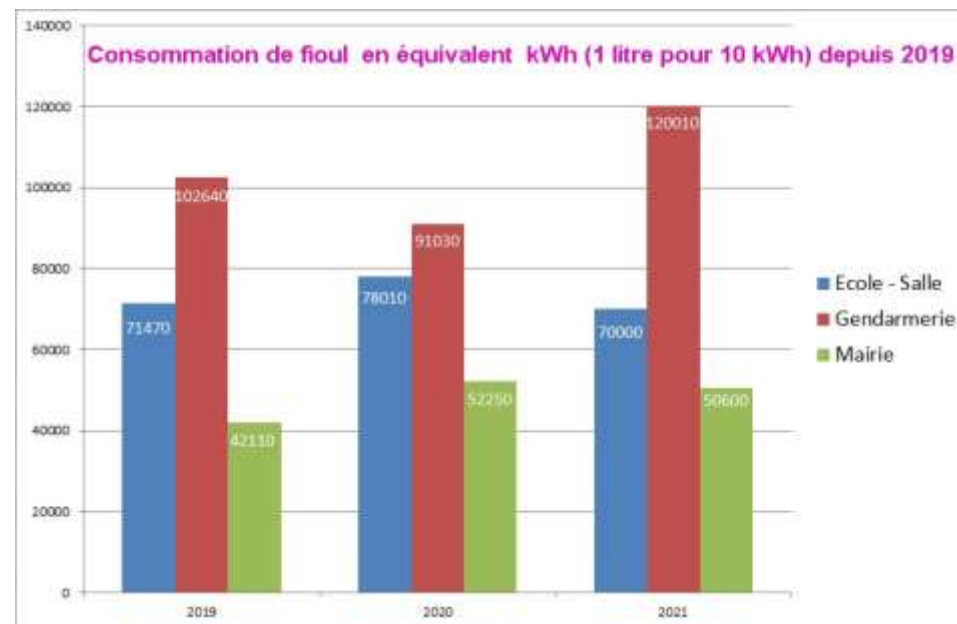


Notre consommation électrique depuis 2021



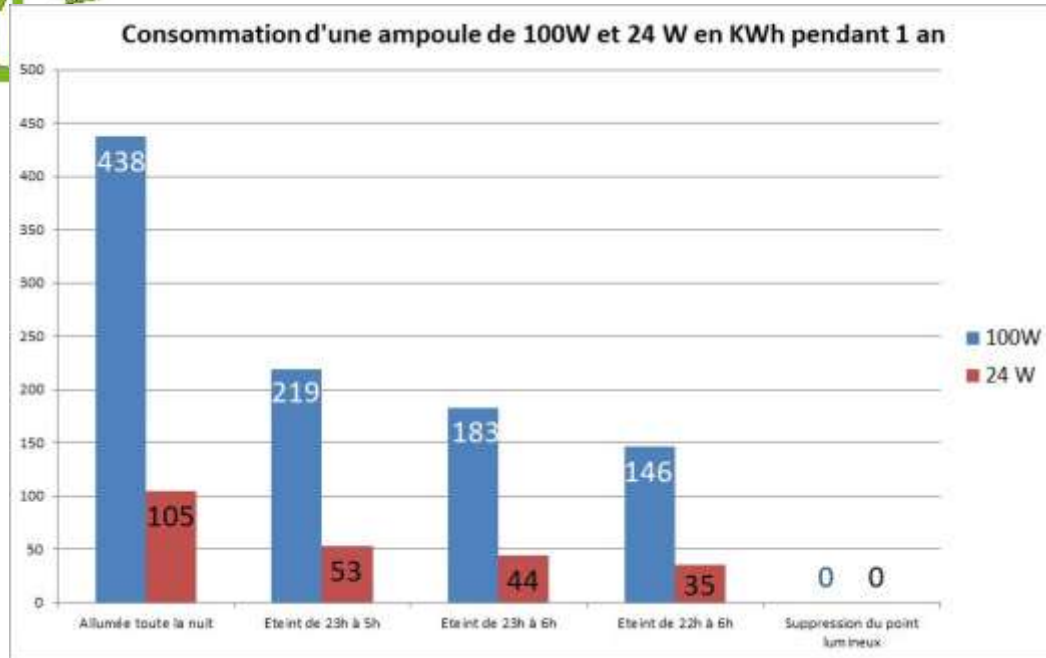
07/10/2022

Notre consommation en fioul depuis 2021



CM n°14 du 7 octobre 2022

Mesures à prendre pour réduire immédiatement notre consommation d'énergie



Couper : Augmenter la durée de l'extinction de l'éclairage public pour période heure d'hiver.

Réduire : Diminuer la puissance des ampoules énergivores à chaque changement d'ampoules grillées de l'éclairage public.
Remplacer les ampoules énergivores des bâtiments par des leds

Réduire : 19° dans tous les bâtiments publics (y compris l'école) (1° de moins → 7 % d'économie)

Contrôler : Mettre en place une programmation – régulation afin d'abaisser la température la nuit, durant le WE ou les vacances (Salle polyvalente).

Isoler : Poursuivre l'isolation des combles, des huisseries, investir dans l'isolation extérieure



Point sur le projet eau potable





Lancement du Schéma directeur d'assainissement



Rapport de synthèse de Res'o Conseil



Tarifs eau et assainissement 2023

Prix de l'eau						
Année de vote	Date	Abonnement Annuel en €	Prix de l'eau potable €/m3	Prix au-delà 250 m2 €/m3	Abonnement Assainissement Annuel en €	Prix assainissement €/m3 d'eau consommée
2020	02/10/2020	50,00	1,40	1,00	0,00	1,00
2021	14/04/2021	50,00	1,40	1,00	0,00	1,00
2021	03/12/2021	60,00	1,40	1,00	15,00	1,00
2022	07/10/2022	60,00	1,40	1,00	15,00	1,00

En 2023, on appliquera le tarif voté en 2021 car les relevés ont commencé en cours d'année 2021.
Les tarifs votés en 2022 seront pratiqués en 2024



Remplacement de 100 compteurs par des compteurs à relevé automatique

Demande de subvention



Mise en place de compteur à relevé automatique

Afin de faciliter les mesures, alertes sur les fuites et repérage des anomalies;

100 étaient prévus en 2021 – rien n'a été fait. Renouveler la commande de 100 compteurs :

Coût : 15 349,50 €HT

Pose de compteurs à prévoir :

- Mairie
- Ecole
- Bibliothèque
- Toilette camping
- Toilette publique du plan d'eau
- Superette



Canal des Moines – parcelle de Mme Arbey à Péchal





Point sur la restauration de la Bonne dans la plaine de Valbonnais

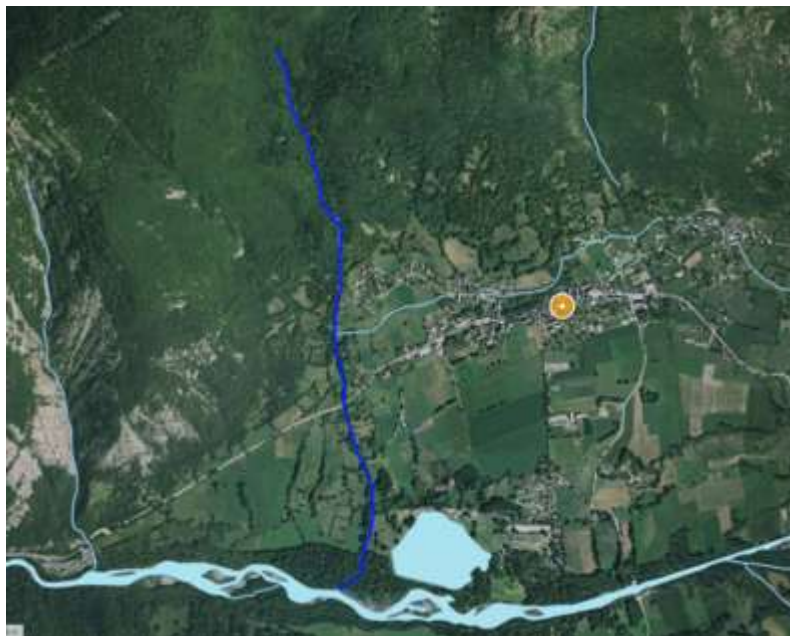


CR de la réunion du Comité de Pilotage (COPIL) du 31 mai 2022

Avant-projet reçu le 18/07/2022



Tempête du 29/12/2022 : Remettre en état le ruisseau du Royer



Ruisseau du Royer :

Le Symbhi ne peut pas intervenir car le ruisseau n'est pas recensé comme cours d'eau.

Appel à des prestataires que la commune devra payer.

Travaux phrasés sur 2 ans

Jean-Pierre Escallon couperait ses arbres les 4 dela parcelle communale

Ou en est-on ?



Point sur la rénovation de l'école



RENOVATION DE L'ECOLE :
Etude par un architecte
44 850 €TTC
[Devis de l'étude](#)



Isolation par l'extérieur de la maison médicale



Autres points :

- Remise en état du cabinet
- Frais d'installation medecin

[Les Angelas](#) - [Les Verneys](#) - [La Roche](#) - [Leygat](#) - [Chabrand](#) - [Péchal](#) - [Valbonnais \(Bourg, Nicolaux, Roussillon, Clos-Moulina\)](#) - [Le Pont du Prêtre](#)



Dégât des eaux dans la salle des Angelas



Décision d'interdire de la réserver jusqu'à nouvel ordre.

- [Diagnostic amiante](#) - [Facture de 1 056 €](#)



Point sur les clochers des deux église





Point sur la cabane de Grange Perret





Jeux parc multisport - Devis ? Subvention ?



Pont aire de jeu d'extérieur la jole 10 m - 1000 €



PARCOURS AVENTURE ECO / BALOO 3/12 ANS 1303 €



PARCOURS AVENTURE ECO / ZEUS 3/12 ANS

171,39 € HT



Log Walk



Joined Logs



Rocking Log



Réparation du court de tennis – Décision à prendre



- Rénovation du terrain en 2015 en même temps que la construction du terrain multisport par Laquet Tennis
- Le 3 juin 2020 le Maire est alerté par le président du TCV d'un dysfonctionnement du court. La fermeture du tennis a été décidé
- Le 19 juin 2020, venu du responsable de Laquet Tennis, Monsieur Vieux-Pernon
- Le 17 juillet 2020, les travaux sont réalisés
- Le 7 août 2020, réception des travaux - Monsieur Vieux-Pernon a constaté un bombé de la dalle – Se revoir au printemps 2021
- Le 12 mai 2021, Monsieur Vieux Pernon vient constater sur place et a décidé un rabotage
- Le 7 juin 2021 le rabotage a été réalisé . Se revoir à l'automne 2021
- Le 5 novembre, par téléphone - se revoir en mars 2022

De : Jean Vieux-Pernon | Laquet Tennis <jvp@laquet-tennis.com>

Envoyé : jeudi 21 avril 2022 10:14

Objet : Reprise du tennis de VALBONNAIS

Bonjour, Suite à notre visite du 20/04/2022 ,voici ma proposition de reprise du court de tennis n1.

Cote route nous démolition de la murette et réfection avec pose en surface d'un joint de dilatation de 5 cm en polystyrène

Démolition d'une bande transversale de 1.50ml de part et d'autre de la ligne de fond de court sur 18.00 ml de large et réfection en totalité afin de reprendre les défauts de planéité

Décrassage du court et recoloration dans sa totalité en gardant les mêmes couleurs

Ces travaux seront entièrement pris à notre charge et ce feront bien sur en période de faible activité ,je pense à l'automne 2022.

Cela immobilisera le court pendant environ 2 semaines

Cordialement

Jean VIEUX PERNON

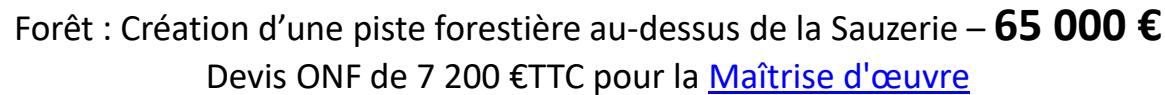
Décision

Passer par un expert dans le cadre de la garantie décennale



CR1 de la réunion du vendredi 10 juin avec les propriétaires impactés

CR2 de la visite sur site du jeudi 16 juin



[Les Angelas](#) - [Les Verneys](#) - [La Roche](#) - [Leygat](#) - [Chabrand](#) - [Péchal](#) - [Valbonnais \(Bourg, Nicolaux, Roussillon, Clos-Moulina\)](#) - [Le Pont du Prêtre](#)



Mettre des barrières chemin du Roussillon





M14 : Cours de secourisme pour les employés et aussi les particuliers



Cours de secourisme pour les employés (Stéphane Pichand ?) et pour les particuliers (pompiers via VALB)

L'association IBEX Mountain Rescue pourrait le faire pour le grand public.



Distribution des colis aux anciens



- Vendredi 16 décembre à partir de 16h30 : distribution lors de la Fête de Noël (dite vin chaud)
- Samedi 17 décembre entre 9h et 12h : distribution bureau des associations
- Lundi 19 décembre à partir de 9h : distribution porte à porte.

En 2022 : 151 bénéficiaires : 71 colis simples et 40 colis doubles

Rappel : En 2021 : 148 bénéficiaires : 70 colis simples et 39 colis doubles

Responsable : Nicole

- Agenda à venir
- Nouveautés à l'école
- Multimedia et internet dans la salle des associations
- Retour sur les visites de quartier et de la journée citoyenne
- Aménagement de la Place
- Canal – Eau pluviale – Maladière – Symic
- Muret du cimetière des Angelas qui cachent les ordures à refaire
- Barrières face au four des Angelas à repeindre
- Panneau affichage des Angelas
- Panneau informatif du site d'escalade du pont du Prêtre (Isère, le département)
- Etat du camion de la commune



Agenda à venir

- Réunion publique sur l'eau, reportée sine die
- Visite des quartiers, le dimanche 9 octobre
 - 9h : Bourg ouest + Pont du Prêtre jusqu'à la mairie (avec Vigne de Royer – Pigeonnier – Vie Close) – rdv à la gare
 - 10h : Roussillon et Nicolaux – rdv devant le lavoir du Roussillon (Impasse de la Fontaine)
 - 11h : Bourg est depuis la mairie + Leygat (avec Champ de foire – Siguret – Gorge – Maladière) – rdv place du centre (Chardon Bleu)
 - 12h : Pot salle polyvalente (Salle réservée)
- Distribution colis de Noël aux anciens (bureau des associations réservé les 4 jours)
 - Vendredi 16 décembre à partir de 16h30 : distribution lors de la Fête de Noël (dite vin chaud)
 - Samedi 17 décembre entre 9h et 12h : distribution bureau des associations
 - Lundi 19 décembre à partir de 9h : distribution porte à porte.
- Vœux du maire samedi 14 janvier à partir de 18h

Nouveautés à l'école



Multimédia et connexion à Internet dans la salle des associations



VALB met à disposition son vidéoprojecteur

La Mairie a acheté un support de projecteur et un écran sur pied

La mairie prête une airbox pour déployer un Wifi dans la salle (10 Go par mois) au prix de 15 €HT par mois

Retour sur les visites de quartier



La Roche et Les Angelas le 18 juin
Les Verneys le 16 juillet
Dimanche 9 octobre : Le Bourg Est et Pont du Prêtre à 9h – Roussillon
et Les Nicolaux à 10h et Bourg EST + Leygat à 11h

Photos sur le site web de la Mairie.

[CR des visites](#)





Journée citoyenne le 30 septembre



15 participants

De nombreuses tuiles Eternit ont été laissées sur place : solution à trouver - Gros Environnement pourrait nous en débarrasser à condition de les mettre dans des sacs Handy-bag et de les transporter au centre de tri de la ZI des Marais.

Pot offert par la mairie. Patrice accompagné de Benoit Bodin iront apporter es déchets au point propre de Valbonnais.

Bâches et pneus ont été amenés par Patrice dans sa ferme et Jérôme et Patrick les ont ensuite transportés à la déchèterie de La Mure

50 canards ont été compté sur le plan d'eau.

07/10/2022

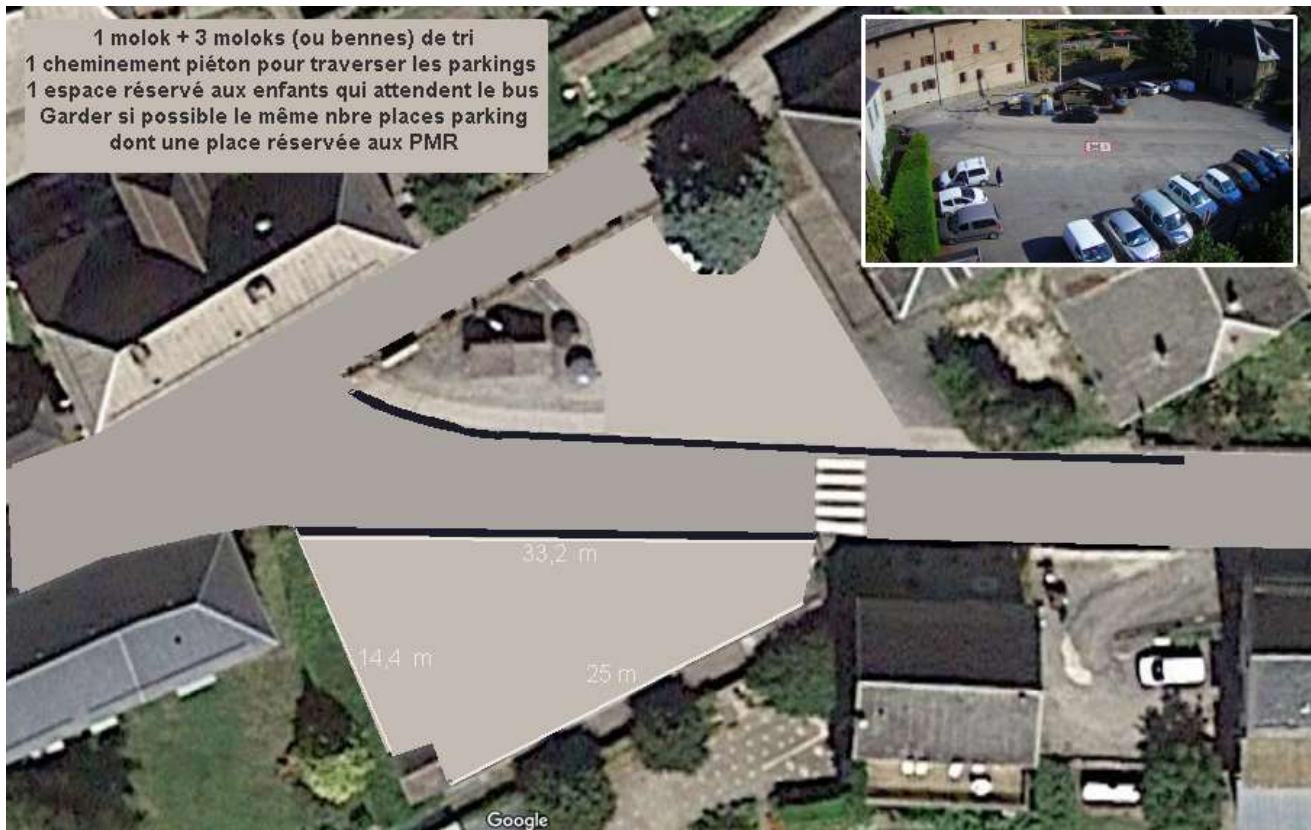
CM n°14 du 7 octobre 2022

38



Aménagement de la place

1 molok + 3 moloks (ou bennes) de tri
1 cheminement piéton pour traverser les parkings
1 espace réservé aux enfants qui attendent le bus
Garder si possible le même nbre places parking
dont une place réservée aux PMR



Cet aménagement ne fait pas l'unanimité. Il faut encore y travailler. S'appuyer sur l'aide des administrés riverains. Des contraintes :

- 1 molok + 3 moloks (ou bennes) de tri proches les uns des autres (volonté de la CCM)
- 1 cheminement piéton pour traverser les parkings – 1 espace réservé aux enfants qui attendent le bus
- Garder le même nombre de places existantes (si possible) dont une place réservée aux PMR



Canal – Eau pluviale – Maladière - Symic

Rue de la Maladière





Muret du cimetière des Angelas qui cachent les ordures à refaire

Casser l'abri

Refaire aussi la montée : mur de soutènement

Barrières face au four des Angelas à repeindre

Mettre une vitre au panneau des Angelas





Panneau informatif sur le site d'escalade du Pont du Prêtre





Etat du camion de la Mairie



Ne pas changer le camion mais seulement son plateau

Après la levée de la séance par le Maire



*La parole
est au public*



Question du public

- Pascal et Guy : Se débarrasser des tuiles Ethernit de la Vourzine – via Gros Environnement
- Daniel : Problème d'eau aux Angelas – confirmer par David
- Marinette : Eglise : pas de concert l'hiver
- Pascal : Opération un habitant un arbre
- Daniel : captage de Pré Blanchon : une grille ert un regard à remplacer
Captage du Frêne : Beaucoup de choses à voir – A n'utiliser que comme secours